

# BACCALAUREAT STI2D



## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Architecture et construction (AC)

B  
A  
C  
T  
E  
C  
H  
N  
O  
L  
O  
G  
I  
Q  
U  
E

Le Bac STI2D permet d'acquérir à la fois des compétences et des connaissances scientifiques et technologiques. Il a pour objectif de préparer à des poursuites d'études supérieures diversifiées.

La pédagogie s'appuie sur des démarches expérimentales et des démarches de projet. Cette pédagogie est mise en œuvre à partir des supports et des démarches qui caractérisent la technologie du XXI<sup>e</sup> siècle : téléphonie mobile, nouvelles sources d'énergie, développement durable, bâtiments intelligents à faible consommation d'énergie...

Le bac STI2D comprend quatre spécialités, qui permettent d'approfondir un champ technologique et sont à choisir dès la 1<sup>re</sup>. Elles ne sont pas déterminantes pour la poursuite d'études : tous les bacheliers STI2D ont accès aux mêmes poursuites d'études quelque soit la spécialité choisie.

- **Architecture et construction (AC)** : Cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respecte des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés. Cette spécialité explore l'étude et la recherche de solutions architecturales et techniques relatives aux bâtiments et ouvrages. Elle apporte les compétences nécessaires à l'analyse, la conception et l'intégration dans son environnement d'une construction dans une démarche de développement durable.

Profil de l'élève :

- Intérêt marqué pour l'observation et l'analyse des produits techniques innovants.
- Intérêt pour une alternative plus concrète et plus technologique au BAC Scientifique S.
- Envisageant une poursuite d'étude post Bac et un métier dans le domaine de la technologie industrielle

### 👉 Débouchés

Ce diplôme ne prépare pas à l'entrée dans la vie professionnelle. Il prépare à la poursuite d'études scientifiques et technologiques industrielles en BTS, DUT, classes préparatoires technologies et sciences industrielles (TSI), puis écoles d'ingénieurs, ou écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux, bâtiment...).

### 👉 Accès à la formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

### 👉 Etablissements

#### **Ariège (09)**

Mirepoix - Lycée polyvalent de Mirepoix (public) /

#### **Aude (11)**

Castelnaudary - Lycée Germaine Tillion (voie générale et technologique) (public) /

Narbonne - Lycée Louise Michel (voie générale et technologique) (public) /

#### **Aveyron (12)**

Rodez - Lycée général et technologique privé Louis Querbes (privé sous contrat) /

#### **Gard (30)**

Alès - Lycée Jean-Baptiste Dumas (voie générale et technologique) (public) /

Alès - Lycée privé de la Salle (voie générale et technologique) (privé sous contrat) /

Bagnols-sur-Cèze - Lycée Albert Einstein (voie générale et technologique) (public) /

Nîmes - Lycée privé Institut Emmanuel d'Alzon (voie générale et technologique) - Nîmes (30000) (privé sous contrat) /

Nîmes - Lycée Dhuoda (public) /





## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Architecture et construction (AC)

### Haute-Garonne (31)

Colomiers - Lycée général et technologique international Victor Hugo (public) /

Gourdan-Polignan - Lycée polyvalent Paul Mathou (public) /

Muret - Lycée polyvalent Charles de Gaulle (public) /

Revel - Lycée général et technologique Vincent Auriol (public) /

Toulouse - Lycée polyvalent Déodat de Séverac (public) /

Toulouse - Lycée général et technologique privé Saint Joseph - La Salle - Campus La Salle (privé sous contrat) /

### Gers (32)

Auch - Lycée polyvalent Le Garros (public) /

### Hérault (34)

Agde - Lycée Auguste Loubatières (voie générale et technologique) (public) /

Béziers - Lycée Jean Moulin (voie générale et technologique) (public) /

Lodève - Lycée Joseph Vallot (voie générale et technologique) (public) /

Montpellier - Lycée Jean Mermoz (voie générale et technologique) (public) /

Sète - Lycée Irène et Frédéric Joliot-Curie (public) /

### Lot (46)

Souillac - Lycée polyvalent Louis Vicat (public) /

### Hautes-Pyrénées (65)

Bagnères-de-Bigorre - Lycée polyvalent Victor Duruy (public) /

Tarbes - Lycée général et technologique Jean Dupuy (public) /

Tarbes - Lycée technologique privé Pradeau-La Sède Saint-Pierre (privé sous contrat) /

### Pyrénées-Orientales (66)

Canet-en-Roussillon - Lycée Rosa Luxemburg (voie générale et technologique) (public) /

Céret - Lycée Déodat de Séverac (voie générale et technologique) (public) /

Perpignan - Lycée Pablo Picasso (voie générale et technologique) (public) /

Perpignan - Lycée privé Sainte-Louise de Marillac (voie générale et technologique) (privé sous contrat) /

### Tarn (81)

Albi - Lycée polyvalent Louis Rascol (public) /

Castres - Lycée polyvalent La Borde Basse (public) /

### Tarn-et-Garonne (82)

Montauban - Lycée polyvalent Antoine Bourdelle (public) /

### 👉 Descriptif des matières

La formation allie des enseignements technologiques, des enseignements scientifiques (sciences physiques et

chimiques, fondamentales et appliquées et mathématiques) et des enseignements généraux. Les élèves apprennent également à présenter et argumenter leurs démarches et leurs résultats, y compris dans une langue étrangère.

**Les enseignements technologiques transversaux** sont organisés selon trois domaines qui caractérisent la technologie industrielle actuelle : la matière, l'énergie et l'information.

*Au programme des enseignements technologiques transversaux :*

- ❖ **Principes de construction des systèmes** : compétitivité et créativité (paramètres de la compétitivité, cycle de vie d'un produit et choix techniques, économiques et environnementaux...), éco-conception (étapes de la démarche de conception, mise à disposition des ressources, utilisation raisonnée des ressources).
- ❖ **Outils et méthodes d'analyse et de description des systèmes** : approche fonctionnelle des systèmes mettant en œuvre plusieurs formes d'énergie, outils de représentation, approche comportementale (modèles de comportement, comportement des matériaux, comportement mécanique, énergétique, informationnels des systèmes, structures porteuses).
- ❖ **Solutions technologiques** : structures matérielles et/ou logicielles (choix des matériaux, typologie des solutions constructives des liaisons entre solides, typologie des solutions constructives de l'énergie, traitement de l'information), constituants d'un système (transformateurs et modulateurs d'énergie associés, stockage d'énergie, acquisition et codage de l'information, transmission de l'information, réseaux et internet).

Les enseignements spécifiques à chaque spécialité sont des approfondissements des enseignements technologiques transversaux. Un enseignement spécifique suivant la spécialité choisie (9 h).

- ❖ La spécialité **Architecture et Construction (AC)** porte sur l'analyse et la création de solutions techniques relatives au domaine de la construction, et respectant des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales.

### 👉 Poursuites d'études

La plupart des bacheliers STI2D s'engagent dans des études courtes professionnalisantes pour préparer un des nombreux BTS ou DUT industriels. Ces diplômes peuvent





## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Architecture et construction (AC)

éventuellement être complétés par une licence professionnelle (bac + 3).

Pour les élèves les plus motivés et qui ont un bon dossier, l'accès à l'université, aux écoles d'ingénieurs, à des écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux...) est possible.

Les prépas TSI sont aussi accessibles : elles seront un atout supplémentaire pour intégrer une école d'ingénieurs.

### Formations à bac+2, +3

#### BTS et DUT, exemples

- BTS Contrôle industriel et régulation automatique, BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques, BTS Domotique, BTS Electrotechnique, BTS Systèmes électroniques, BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques, BTS Etude et réalisation d'outillage de mise en forme des matériaux, BTS Fonderie, BTS Industrialisation des produits mécaniques, BTS Travaux publics ...
- DUT Génie électrique et informatique industrielle, DUT Génie mécanique et productique, DUT Mesures physiques, DUT Réseaux et télécommunications, DUT Science et génie des matériaux, DUT Génie civil.

#### Licences professionnelles

La licence professionnelle se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. De nombreuses spécialités existent. Exemples : Robotique et vision industrielle, Plastiques et matériaux composites.

#### Formations à bac+5

#### Classes préparatoires aux grandes écoles

- Les classes prépas TSI, technologies et sciences industrielles, sont réservées aux bacheliers STI2D. La formation dure deux ans et permet d'intégrer, après réussite au concours, la plupart des écoles d'ingénieurs.
- Les cycles préparatoires communs : à mi-chemin entre la classe préparatoire et le premier cycle intégré, ils constituent un autre chemin pour intégrer une école d'ingénieurs. Par exemple : cycle préparatoire polytechnique (Grenoble, Nancy, Toulouse, Bordeaux).
- Les classes préparatoires ATS (année spéciale pour technicien supérieur) sont réservées aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

#### Ecoles d'ingénieurs

- La moitié des étudiants en écoles d'ingénieurs sont issus de prépas, 30% sont recrutés après un BTS-DUT et 20% directement après le bac. La plupart des écoles diversifient leur recrutement.

#### Licences et Masters, à l'université

- 3 à 5 ans d'études sont nécessaires pour obtenir une Licence (bac+3) puis un Master (bac+5). Le domaine des sciences et technologies est bien adapté. Exemple : Licence Sciences pour l'ingénieur, Licence Physique mention électronique, électrotechniques, automatique (EEA)...

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études



Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi?, Handi+)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

#### Programme

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30





## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Architecture et construction (AC)

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix		2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin		3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec		3h
Langue vivante C étrangère ou régionale		3h
Langue des signes française		3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)		3h
Éducation physique et sportive		3h
Arts du cirque		6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)		3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix)		2nde
Management et gestion		1h30
Santé et social		1h30
Biotechnologies		1h30
Sciences et laboratoire		1h30
Sciences de l'ingénieur		1h30
Création et innovation technologiques		1h30
Création et culture – design		6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre		6h
Atelier artistique (horaire annuel)		72h

### POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

### ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation

Enseignements	1 <sup>ère</sup>	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30

Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Innovation technologique	3h	-
Ingénierie et développement durable (I2D)	9h	-
Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique architecture et construction	-	12h
Physique-Chimie et Mathématiques	6h	6h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.



### Examen

#### Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.





## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Architecture et construction (AC)

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Innovation technologique			Orale	20mn		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Innovation technologique [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

### Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Physique-Chimie et Mathématiques	16	Ecrite	3h
Ingénierie, innovation et développement durable	16	Ecrite	4h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

### Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.





## Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable Option Architecture et construction (AC)

### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)  
Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)  
Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)  
Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)  
Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)  
Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)  
Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)  
Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)  
Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)  
Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)  
Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)  
Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)  
Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)  
Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)  
Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)  
Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)  
CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)  
CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)  
CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)  
CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)  
CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)  
CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)  
CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)  
CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)  
CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)  
CIO Millau  
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)  
CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)  
CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)  
CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)  
CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)  
CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)  
CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)  
CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)  
CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)  
CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)  
CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

